

Si équipée

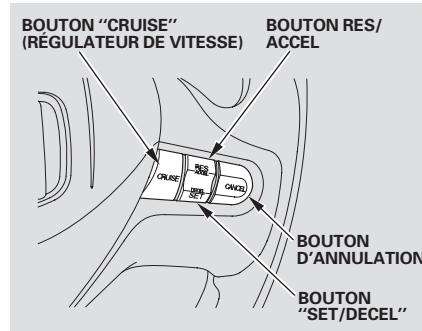
Le régulateur de vitesse permet de maintenir une vitesse de consigne supérieure à 40 km/h sans toucher à la pédale de l'accélérateur. Il ne devrait être utilisé que sur des autoroutes droites et dégagées. Il n'est pas recommandé pour la conduite en ville, les routes tortueuses, les routes glissantes, quand il pleut ou par tout autre mauvais temps.

⚠ ATTENTION

Une utilisation irrégulière du régulateur de vitesse peut être à l'origine d'une collision.

N'utiliser le régulateur de vitesse que sur des autoroutes dégagées et par beau temps.

Utilisation du régulateur de vitesse



1. Enfoncer le bouton "CRUISE" sur le volant. Le témoin "CRUISE MAIN" s'allume sur le tableau de bord.
2. Accélérer jusqu'à la vitesse de croisière désirée. Cette vitesse doit être supérieure à 40 km/h.

3. Appuyer momentanément sur le bouton "SET/DECEL" sur le volant. Le témoin "CRUISE CONTROL" s'allume sur le tableau de bord pour indiquer que le système est activé.

Le régulateur de vitesse ne maintiendra peut-être pas la vitesse de consigne lors de la montée et de la descente d'une pente. Si la vitesse augmente lors de la descente, appliquer les freins pour ralentir. Cela annule le régulateur de vitesse. Pour retourner à la vitesse de consigne, appuyer sur le bouton "RES/ACCEL". Le témoin s'allumera de nouveau sur le tableau de bord.

En montée à pic, la boîte automatique passe au rapport inférieur afin de maintenir la vitesse.